

Source : Neptune Technologies & Bioressources inc.

Aperçu de la conférence de Neptune à l'intention de ses investisseurs, qui se tient aujourd'hui à New York

Laval (Québec), CANADA, le 28 novembre 2017 – Neptune Technologies & Bioressources inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ – TSX: NEPT) dévoilera à ses investisseurs, lors d'une conférence à New York, sa stratégie *Le plan d'affaires vers le cannabis*. Les présentations de la haute direction commenceront à 8h00 (HNE). Les investisseurs auront accès à la conférence au moyen d'une webdiffusion, ainsi qu'à une présentation via le site Web de la Société (voir les renseignements ci-dessous).

« Nous franchissons aujourd'hui une étape importante en présentant en détail à nos investisseurs notre stratégie *Le plan d'affaires vers le cannabis*. Notre travail sur ce nouveau marché en croissance, potentiellement immense – un marché estimé à 7,8 milliards de dollars canadiens¹ en 2021, uniquement au Canada –, a commencé il y a plus de 18 mois. Depuis, nous avons minutieusement analysé les possibilités de ce marché et les occasions qu'il recèle pour Neptune », explique Jim Hamilton, président et chef de la direction de Neptune.

« Récemment, nous avons annoncé des dépenses en immobilisations de 5 millions de dollars pour que notre usine de Sherbrooke, qui possède la certification BPF (GMP), puisse procéder en toute conformité à l'extraction de l'huile de cannabis. Étant donné la période de préparation nécessaire et le cadre réglementaire applicable, nous prévoyons débuter la production d'huile de cannabis d'ici le troisième trimestre de 2018. »

« En août 2017, la vente de nos activités d'huile de krill en vrac et de notre propriété intellectuelle s'y rattachant, a grandement amélioré notre bilan. Cette décision stratégique de transformation a sans aucun doute accéléré notre transition du marché de l'huile de krill, petit et mature, vers un marché beaucoup plus grand et prometteur. »

« Nous sommes convaincus que notre établissement certifié BPF (GMP) et nos compétences en matière de science, de réglementation, de formulation, de commercialisation et d'extraction d'huile représentent des avantages concurrentiels clés, et l'assise de notre réussite à venir. Notre vision, ambitieuse avouons-le, est de devenir le centre d'excellence mondial en ce qui concerne les extraits de cannabinoïdes sous diverses formes », conclut M. Hamilton.

La Société a présenté une demande écrite à Santé Canada pour la production d'huile de cannabis conformément au *Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales* (RACFM). Santé Canada a confirmé que l'évaluation de la demande en est actuellement à l'étape « Examen approfondi et début du processus d'autorisation de sécurité » (étape 2 de 6).

¹Source : CANACCORD Genuity, 13 mars 2017

Renseignements sur la conférence à l'intention des investisseurs :

Date : Mardi, le 28 novembre 2017
Heure : 8h00 (HNE) – Début de la présentation
Lieu : New York Athletic Club
180 Central Park South
New York (New York)
Webdiffusion : Une webdiffusion en direct de la rencontre et de la présentation sera accessible à <http://neptunecorp.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations/>.

Une fois l'événement terminé, l'enregistrement sera rapidement accessible dans la section *Investisseurs* du site Web de Neptune, sous l'onglet *Événements et présentations*.

À propos de Neptune Technologies & Bioressources inc.

Neptune est une société de produits de mieux-être, forte de plus de 50 ans d'expérience combinée dans l'industrie. La Société met au point des solutions clé en main offertes sous diverses formes uniques et propose des ingrédients spécialisés tels que MaxSimil®, une plate-forme brevetée qui peut améliorer l'absorption des nutraceutiques à base de lipides, et une gamme d'autres huiles marines et de graines. Neptune vend également de l'huile de krill de première qualité directement aux consommateurs, en ligne au www.oceano3.com. La Société mise sur son expertise scientifique, technologique et innovatrice pour développer des extractions uniques dans des segments à potentiel de croissance élevé comme ceux du secteur du cannabis à des fins médicales.

Neptune cherche aussi à tirer parti des possibilités offertes par le marché des médicaments sur ordonnance grâce à sa filiale détenue à 34 %, Acasti Pharma Inc. (« Acasti »). Acasti se consacre à la recherche, au développement et à la commercialisation de produits thérapeutiques à base de phospholipides oméga-3 destinés au traitement de l'hypertriglycéridémie majeure.

Le siège social de la Société est situé à Laval, au Québec.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué ne portant pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croire », « être d'avis », « prévoir », « avoir l'intention », « s'attendre à », « entendre » ou « planifier » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement. L'information prospective contenue dans le présent communiqué comprend entre autres tout renseignement ou énoncé concernant notre capacité à développer, à produire, à fournir, à promouvoir ou à générer quelque revenu découlant de la vente de produits à base de cannabis dans le marché légal du cannabis.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la Mise en garde concernant l'information prospective figurant à la notice annuelle la plus récente de Neptune (la « notice annuelle ») et dans le rapport annuel (S.E.C. Form 40-F) le plus récent de Neptune, disponibles sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à www.neptunebiotech.com. Tous les énoncés prospectifs ci-inclus sont à jour à la date des présentes. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf dans la mesure exigée par la loi. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique Facteurs de risque de la notice annuelle.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Neptune Solutions Bien-être

Mario Paradis
Vice-président et chef de la
direction financière
Neptune
1 450 687-2262, poste 236
m.paradis@neptunecorp.com

Relations avec les investisseurs
(Canada)
Pierre Boucher
MaisonBrison
1 514 731-0000
pierre@maisonbrison.com

Relations avec les investisseurs
(É.-U.)
Ed McGregor/Jody Burfening
LHA, IR
1 212 838-3777
emcgregor@lhai.com